



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GRANGE L'ÉVÊQUE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2023/02

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 18 heure 30, le comité syndical de Grange l'Évêque étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis PHILIPPE, président.

Etaient présents :

Nombre de membres :

en exercice : 8
présents : 6
votants : 6

Dominique FLEURET, Pascale SEVERIN, Laure THOYER,
Nicolas MENNETRIER, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU

Dates :

de convocation : 05/04/2023
d'affichage : 05/04/2023

Il a été procédé, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité syndical ; M. Jean-Yves BRUNEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le président quitte la salle et laisse la présidence à Dominique Fleuret, vice-président.

Sous la présidence de M. Dominique FLEURET, vice-président chargé de la préparation des documents budgétaires, le comité syndical examine le compte administratif 2022 du syndicat qui s'établit ainsi :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	6 227,90	83 785,96
Recettes	10 712,81	97 874,16
Résultat 2022	4 484,91	14 088,20
Report exercices antérieurs	10 682,50	23 360,92
Résultat de clôture 2022	15 167,41	37 449,12

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

APPROUVE le compte administratif 2022.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	6	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire

Jean-Yves BRUNEAU

Le président,

Denis PHILIPPE